

Des voix: Bravo!

M. Gilbert: Monsieur le président, je suis vraiment navré pour le député de Saint-Boniface. Je crois qu'il a été durement affecté par le fait que le Nouveau parti démocratique ait remporté les élections au Manitoba et présente de bonnes politiques.

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. J'invite le député de Broadview à revenir au paragraphe.

M. Gilbert: Monsieur le président, puis-je revenir aux exemptions et signaler que, par suite de l'augmentation de \$1,000 à \$1,500 pour un célibataire, une personne touchant \$2,000 paiera \$75 en impôts à cause de l'augmentation de l'exemption de base. Avec une exemption de \$1,000, il aurait payé \$109. L'économie en impôts résultant de cette augmentation est de \$33 par année ou de 65c. par semaine. Lorsque le gouvernement avait présenté son budget si magnanime en juin, il s'était dit disposé à consulter la population au sujet de ces changements. Après les avoir étudiés, les Canadiens se sont rendu compte qu'une personne touchant \$2,000 ferait une économie de \$33 par année ou de 65c. par semaine, soit à peine le prix d'un paquet de cigarettes, et le gouvernement a alors cessé de louer les exemptions.

J'ai été vraiment troublé cet après-midi en entendant le député de Bruce.

Une voix: Vous êtes toujours troublé.

M. Gilbert: Il a dit que, si nous portions les exemptions à \$2,000 pour les célibataires et à \$4,000 pour les couples mariés, il nous en coûterait 500 millions de dollars. Le député de Winnipeg-Nord a réfuté cet argument de façon convaincante. J'aimerais vous exposer les faits concernant les voies et moyens d'obtenir l'argent nécessaire pour absorber toutes augmentations. Si nous passions d'un régime d'exemptions fiscales à un régime de dégrèvements d'impôts, nous réaliserions une économie de 1,140 millions de dollars. La mise en vigueur de dégrèvements d'impôts au lieu de déductions en fonction du nombre de personnes à charge rapporterait une autre somme 250 millions. La pleine inclusion du revenu et des gains en capital, au lieu de la moitié des gains en capital nets, nous rapporterait une autre somme de 100 millions. La suppression des dégrèvements pour dividendes nous rapporterait une autre somme nette de 139.3 millions, tandis que la suppression des déductions pour épuisement dans le cas des industries extractives...

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

M. Mahoney: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je me demande si le député identifierait l'autorité d'où il tire les chiffres qu'il lit avec tant d'assurance.

M. Gilbert: Je ne puis m'empêcher de sourire au secrétaire parlementaire. Le député de Winnipeg-Nord en a donné lecture cet après-midi. Il les a présentés comme étant ceux du ministre des Finances du Manitoba, qui proviennent d'experts en recherches. Il a dit qu'il préférerait accepter le message de saint Paul plutôt que celui de saint Patrice. Et combien vrai, car le message de saint Patrice serait certainement envié par ses concitoyens, vu son attachement pour les sociétés pétrolières. Nul doute que le message serait faussé et dénaturé s'il nous venait de lui.

[M. Guay (Saint-Boniface).]

• (8.50 p.m.)

Je sais qu'il est difficile pour le secrétaire parlementaire de l'accepter, car il rejette d'emblée tous les arguments avancés par le député de Bruce. Il a probablement fourni au député de Bruce la documentation concernant les 500 millions de dollars, mais nous connaissons les résultats de nos propres recherches et aussi de celles du ministre des Finances du Manitoba. La vérité choque, monsieur le président, et elle frappe les libéraux de plein fouet.

Si nous devons supprimer les déductions pour épuisement aux industries extractives et l'exemption de trois ans sans dispositions compensatrices, nous ajouterions encore 224.6 millions de dollars. Si nous restreignons les déductions pour amortissement à la détérioration réelle, les revenus augmenteraient de 364.3 millions. Le maintien des droits sur les successions et les dons apporterait 65 millions de plus; et le refus des déductions pour les réunions d'affaires et les frais de représentation permettrait de percevoir 5 autres millions. Le maintien des maximums d'imposition et l'accélération de l'application du régime fiscal produirait un milliard de dollars. Au total, monsieur l'Orateur, nous récolterions 3,282.2 millions de dollars.

Le député de Bruce soutient que nous ne pouvons pas porter l'exemption personnelle d'un célibataire de \$1,500 à \$2,000 et celle des personnes mariées de \$2,850 à \$4,000 parce que cela nous coûterait 500 millions de dollars. Le ministre des Finances du Manitoba affirme que nous pouvons accroître les revenus de 3 milliards en prenant certaines mesures. Est-il étonnant que le pauvre secrétaire parlementaire essaie de tourner l'argument en plaisanterie, hoche la tête et le déclare impraticable? Devons-nous nous surprendre de ce que j'attaque ce soir certains libéraux qui représentent des circonscriptions à forte population de travailleurs? Si ces députés retournaient dans leurs circonscriptions et demandaient si les gens sont contents de la hausse des exemptions de \$1,000 à \$1,500 et de \$2,000 à \$2,850 en période de chômage intense et de vie chère, ces exemptions seraient totalement rejetées.

Je suis d'avis que des exemptions de \$2,000 pour les célibataires et de \$4,000 pour les gens mariés sont le minimum que le gouvernement devrait envisager. J'ose espérer que certains députés secoueraient leur torpeur, sauront faire preuve de courage, de sollicitude et de compassion au moment du vote et qu'ils opteront en faveur des gens ordinaires plutôt qu'en faveur des riches et des gros bonnets qui soutiennent leur parti.

[Français]

M. Rondeau: Monsieur le président, il me fait plaisir de dire quelques mots sur l'article 109 du bill, qui touche particulièrement la majorité des travailleurs canadiens.

Ce qui me frappe surtout, en étudiant cet article, c'est de constater que le gouvernement fédéral semble toujours vouloir adopter l'opinion des économistes qui ne favorisent que les augmentations de taxes. Lorsque, par exemple, des économistes canadiens, des autorités en matière économique, se prononcent en faveur de réductions d'impôt pour l'ensemble des contribuables, on ne semble pas en tenir compte. On paraît ne pas vouloir tenir compte de leurs recommandations. Le gouvernement semble n'écouter que ceux qui sont favorables à des augmentations continues de taxes.

Dans *Le Devoir* du 21 mai 1971, des économistes canadiens déclaraient ce qui suit:

Ottawa devrait réduire l'impôt des particuliers et la taxe de vente.